

Ornex

infos



Dossier

LA MI-MANDAT EN IMAGES

p.7



2. ÉDITO
3. AU FIL DES CONSEILS
4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX
6. LE POINT SUR LES TRAVAUX
11. POINTS DE VUE
12. VIE CITOYENNE
13. VIE COMMUNALE
14. INTERCOMMUNALITÉ
15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL
16. À VOS AGENDAS!



Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Si la vie municipale est scandée par des rendez-vous réguliers comme les séances des commissions et du conseil, les réunions publiques d'information ou les rencontres à l'occasion d'événements associatifs ou communaux, **la mi-mandat constitue toujours un moment particulier dans la vie publique locale.**

À l'heure des bilans, où il est toujours aisé de valoriser les projets réalisés, notre équipe reste plus que jamais déterminée à accompagner les besoins grandissants d'une population dynamique par l'accroissement des services normalement attendus et la réalisation de nouveaux équipements.

Dans un pays à la législation particulièrement complexe et aux procédures parfois difficilement compréhensibles, nous n'avons pas attendu la mi-mandat pour mettre en œuvre les chantiers qui permettront de renforcer l'attraction de notre territoire et préserver notre cadre de vie.

Agrandissement du restaurant scolaire de l'école des Bois, mise aux normes des locaux de la mairie et du centre de secours, aménagement d'un nouveau local associatif, requalification du centre historique, sécurisation de la traversée de Villard-Tacon, création d'un étang et d'un verger communal, toutes ces réalisations – et bien d'autres – promises pour les prochaines années n'auraient jamais pu voir le jour si elles n'avaient pas été anticipées au début du mandat que vous nous avez confié.

S'y ajouteront, signe de notre implication dans les instances intercommunales, d'autres aménagements comme celui de la vélo-route devant relier Gex au collège et lycée de Ferney-Voltaire, celui de la RD1005 pour la desserte du bus à haut niveau de service (BHNS) ou encore celui de la ressourcerie-déchetterie.

Unie, déterminée, impliquée, la municipalité continuera d'œuvrer à vos côtés dans le sens de l'intérêt général.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornesiens,

If municipal life is punctuated by regular appointments such as committee and council meetings, public seminars or meetings at association and community events, the mid-term of the elected teams mandate is always a special moment in local public life.

It is a time to take stock of the value of realized projects and remember that our team remains more than ever determined to accompany the growing needs of a dynamic population by increasing the expected services and by the realization of new projects.

In a country with particularly complex legislation and procedures that are sometimes difficult to

understand, we have not waited until the middle of the mandate to implement the projects that will strengthen the attraction of our commune and preserve our community environment.

Expansion of the school canteen at École des Bois, upgrading the town hall and the fire station to comply with the new French norms, development of a new community centre, redevelopment of the historic village centre, providing extra security on the road that crosses Villard-Tacon, the creation of a water retention basin and a communal orchard, all these achievements – and many others – promised for the next few years would never have been possible had they not been anticipated

at the beginning of the mandate that you have entrusted to us.

In addition, our involvement with intercommunal bodies will help to develop other facilities such as the bicycle route that will link Gex to Ferney-Voltaire's college and high school, the high-level bus service (BHNS bus à haut niveau de service) along the RD1005 and a new waste and recycling plant within the commune.

United, determined, involved, the municipal team will continue to work with you to further the general interest of the commune.

Traduction, Mark Toomey

Señora, Señor, Estimados Ornesinos,

Si la vida municipal tiene citas establecidas como las sesiones de las comisiones y del consejo, las reuniones públicas de información o los encuentros con ocasión de acontecimientos asociativos o municipales, la mitad del mandato constituye siempre un momento particular en la vida pública local.

A la hora de los balances, donde es siempre fácil valorizar los proyectos realizados, nuestro equipo queda más que nunca determinado en acompañar las necesidades crecientes de una población dinámica por el crecimiento de los servicios normalmente esperados y la realización de obras nuevas.

En un país con una legislación particularmente compleja y con procedimientos a veces difíciles de entender, no hemos esperado la mitad del mandato para empezar las obras que permitirán reforzar el interés por nuestro territorio y preservar nuestro entorno.

Ampliación del restaurante escolar de la escuela "École des Bois", puesta en norma de los locales del ayuntamiento y del centro de socorro, organización de un nuevo local asociativo, recualificación del centro histórico, la seguridad de la travesía de Villard-Tacon, creación de un estanque y de un

vergel municipal, todas estas realizaciones – y muchas otras – prometidas para los próximos años jamás habrían podido ver la luz si no hubiesen sido anticipadas al principio de nuestro mandato. A eso pueden añadir, signo de nuestra implicación en las instancias intercomunales, otros proyectos como la pista para bicicletas que uniría Gex al colegio y liceo de Ferney-Voltaire, el autobús a alto nivel de servicio (BHNS) o el punto limpio.

Unida, determinada, implicada, la municipalidad continuará trabajando a su lado y por el interés general.

► Charte de la vie associative

Par délibération en date du 2 mai 2017, le conseil municipal a approuvé une charte de la vie associative. Créée pour faciliter les interactions entre la mairie et les associations, cette charte permet de préciser les conditions d'utilisation annuelle des salles communales mises à disposition, l'organisation des manifestations et les demandes de subventions. **Rendue nécessaire par l'accroissement significatif des animations au sein de la commune, cette charte permet notamment d'anticiper les besoins des associations et de mieux accompagner les bénévoles.**

Personne référente pour la commune, **Mélissa Gay**, par ailleurs chargée de communication, peut être contactée par voie électronique: communication@ornex.fr ou par téléphone **04 50 28 74 72**.



Ce qui change

Dorénavant, la municipalité organisera deux réunions par an à l'intention de toutes les associations ornésiennes :

- **la première au mois de mars** pour la présentation du calendrier annuel d'utilisation des salles communales,
- **la seconde en octobre** pour la présentation des manifestations communales durant laquelle les représentants du monde associatif pourront manifester leur souhait de participer, de tenir des buvettes et de proposer de la petite restauration.

Nouvelles associations

Vous venez de créer votre association à Ornex ? N'hésitez pas à vous présenter au service communication de la mairie. Vous pourrez ainsi vous faire connaître et intégrer le réseau des associations ornésiennes. Une parution dans le bulletin municipal, votre descriptif sur le site internet communal peuvent vous aider à développer votre activité.

Merci de contacter directement **Mélissa Gay**: communication@ornex.fr ou **04 50 28 74 72**.

La charte de la vie associative peut être téléchargée sur le site de la commune : www.ornex.fr / Rubrique **Vivre à Ornex / Associations**.



► *Matinée verte et foire gratuite*

Le dimanche 2 avril a eu lieu la traditionnelle matinée verte avec la participation d'une quarantaine de volontaires, malgré le mauvais temps. Près d'une tonne et demie de déchets ont pu être ainsi ramassés; un joli coup de pouce pour la protection de l'environnement!



© Jean-Jacques Bauswein



Avec 670 kg d'objets déposés et 260 kg d'objets qui ont bénéficié d'une seconde vie, la première foire gratuite ou gratifieria d'Ornex a connu un franc succès. Partenaire de la manifestation, l'association Emmaüs d'Annemasse a collecté les objets restants. À vos greniers pour l'année prochaine!

► *Remise des clefs des jardins familiaux*

En cette belle journée du 14 avril, les lots des nouveaux jardins familiaux ont été remis aux jardiniers en herbe impatients de commencer leurs plantations. Toutes les parcelles ont trouvé preneurs et prennent vie de jour en jour. L'inauguration officielle des jardins aura lieu le vendredi 22 septembre à 18h.



© Ahmed Bellah



► *Soirée théâtre: «Le Trou de la sécu»*

Une centaine de personnes se sont réunies le samedi 20 mai pour une soirée théâtrale placée sous le signe de la bonne humeur. De nombreux fous rires ont éclaté dans la salle pour saluer la prestation des acteurs amateurs de la troupe Tous en scène. La buvette et la petite restauration étaient assurées par l'association Ornex Forme. Rendez-vous est pris pour 2018.

► Courir sans Bornes

La 2^{ème} édition de Courir sans Bornes, le 21 mai, a connu un franc succès avec 174 courageux pour le 10 km et de nombreux participants à la marche nordique de 10 km, ainsi que pour le parcours familial de 5 km. L'association organisatrice Ornex and Co'z est composée de cinq femmes qui ont pour objectif de soutenir des associations qui aident les enfants malades et leurs familles. Cette année, les bénéfices seront reversés à deux associations: Zoé For Life et Arc-en-Ciel. Rendez-vous le 27 mai 2018 pour la troisième édition de Courir sans bornes.



► Ornex Wild West Show

Le samedi 27 mai, l'Accueil de loisirs organisait un après-midi western de 14h à 18h. Une centaine de participants ont profité des spectacles et animations proposées par les animateurs: jeux de fléchettes, structures gonflables, rodéo, jeux en bois, concours de tartes... Une ambiance far west très appréciée!

► Festival Tôt ou T'Arts

Le Festival des arts de la rue du Pays de Gex a posé ses valises à Ornex le mardi 13 juin pour deux spectacles inédits à l'emplacement du city stade. Voltige aérienne avec Lurluberlue et magie burlesque avec Emilio et Crapulino ont ravi plus de 200 personnes lors de cette belle soirée estivale.



Les Apéros Zic des Waffle Makers Blues, les boissons fraîches et la petite restauration proposée par le Judo Club d'Ornex ont également contribué à l'ambiance festive.

Ces réalisations et ces projets qui améliorent votre quotidien

Équipements structurants pour la jeunesse, sécurisation des voiries, valorisation des quartiers anciens, protection de l'environnement, renforcement du lien social et du tissu économique, justice fiscale et équité géographique, telles sont les priorités d'un mandat résolument placé sous le signe de l'amélioration du cadre de vie.

Rentrée 2014 : inauguration de l'école de Villard-Tacon...

Malgré un calendrier contraint, la nouvelle école de Villard-Tacon ouvre ses portes dans les délais prévus et permet dès la rentrée de septembre 2014 de diminuer de moitié les effectifs surchargés de l'école des Bois.



... et mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Imposée par le gouvernement aux collectivités locales, massivement rejetée par le corps enseignant, la réforme des rythmes scolaires prend effet en cette même rentrée 2014 avec la constitution de deux équipes d'animateurs spécialement dédiées.



Ouverture d'un local associatif au Bois d'Ornex

Parents pauvres du parc immobilier communal, les locaux associatifs s'enrichissent au printemps 2015 d'un local rénové situé au Bois d'Ornex. En photos, le Club des aînés à l'œuvre pendant des ateliers du nouveau dispositif mis en place par le CCAS : l'Ain pour l'autre.



Rentrée 2015 : mise en service de la cuisine centrale

Portée par le SIVOM de l'Est gessien qui rassemble les trois communes d'Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire, la nouvelle cuisine centrale fabrique quelque 230 000 repas par an pour les restaurants scolaires des huit écoles des trois communes.

L'avenue de Vessy s'ouvre aux piétons et aux cycles

Six ans après sa construction, le quartier du Père Adam est enfin relié à la cité scolaire internationale par la création d'une voirie réservée à la circulation piétonne et cycliste.



Sécurisation de la RD 1005

Traversée de part en part par la RD 1005, la commune d'Ornex est particulièrement sujette à l'irresponsabilité des chauffards. Depuis 2016, un nouveau dispositif d'éclairage permet de sécuriser les passages piétons.



Nouvelle salle plurivalente

Inaugurée à la rentrée 2016, la salle plurivalente de Villard-Tacon permet le redéploiement des activités, principalement sportives, proposées par le monde associatif : judo, budo (arts martiaux), danse, capoeira, zumba, danse orientale, salsa choké ont désormais leur lieu dédié.



Vie associative et animation communale

Parmi les nouvelles animations, le salon du livre « As-tu lu? », les boîtes à livres et la guinguette des journées du patrimoine sont particulièrement appréciés. Une charte associative permet de faciliter dorénavant les manifestations proposées par les bénévoles.



Limitation de l'accès aux bois d'Ornex

Transformés en terrain de jeux par les automobiles, conducteurs de quads et autres motos, les bois d'Ornex, véritable poumon vert du canton, sont dorénavant protégés par des barrières limitant l'accès motorisé aux ayant-droits.



Suppression de la taxe d'aménagement et maintien des taux d'imposition

Votée par l'ancienne municipalité sur les seuls hameaux de Maconnex et Villars-Tacon pour cofinancer le nouveau groupe scolaire, la taxe d'aménagement est supprimée en novembre 2016. Malgré un contexte difficile, les taux d'imposition communaux restent inchangés.

Jardins communaux au Père Adam

Depuis le printemps 2017, les habitants des Grands Horizons, Père Adam et Bois d'Ornex bénéficient de jardins communaux mis à disposition suivant une charte *ad hoc*. Une réflexion est en cours pour élargir le dispositif à d'autres emplacements.



Villard-Tacon : une voirie bientôt intégralement sécurisée

Commencés en 2015 avec la sécurisation de l'entrée de hameau, poursuivis en 2016 avec le remplacement des candélabres, les travaux de sécurisation et d'embellissement de la rue de Brétigny se poursuivront en 2017 avec la création d'une voirie piétons-cycles jusqu'à la nouvelle école et l'aménagement d'une écluse et d'un passage surélevé.



Requalification du centre historique et traversée de la RD 1005

Après l'enfouissement des réseaux secs effectués ce printemps, la sécurisation de la traversée de la RD 1005 débutera cet été. La requalification de la place et de la rue de l'Église sont prévues en 2018 et celle du quartier de la Tour en 2019.



Pré Rugue : 5 hectares de zones humides et de verger communal

Au sein du corridor écologique situé entre Maconnex et la mairie, un projet environnemental d'envergure prendra bientôt place avec la juxtaposition, à côté du dernier marais de la commune, de mares temporaires et d'un verger conservatoire de 2 ha.



Aires de jeux et street workout

Parallèlement à la modernisation des aires de jeux, un nouvel espace dédié à la jeunesse est en cours d'aménagement sur le terrain du BMX. À mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, un équipement de street workout sera disponible dès cet été.

École des Bois : agrandissement du restaurant scolaire

Rendue nécessaire par la fréquentation en forte hausse des enfants, l'espace de restauration de l'école des Bois sera agrandi et complété par un nouvel espace réservé aux activités périscolaires. Livraison du chantier prévue en septembre 2018.

Nouvelle gendarmerie

En raison de leur taille insuffisante, les locaux actuels de la gendarmerie sont amenés à disparaître. Les nouveaux locaux seront situés rue de Béjoud, à proximité de l'école. **Les recours contentieux en cours paralysent malheureusement le projet, de même que celui de la nouvelle crèche prévue en lien avec le projet d'aménagement des Charbonnières.**



Mise aux normes de l'hôtel de ville : rénovation du centre de secours et salle associative

Dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments communaux pour faciliter l'accès des personnes handicapées, la mairie actuelle, qui abrite le centre de secours, sera agrandie, le préfabriqué attenant détruit et remplacé par une nouvelle salle associative.



► Ensemble pour Ornex

En confiant la conduite des affaires communales il y a trois ans à la liste «Ornex demain», les Ornésiennes et les Ornésiens faisaient le choix d'une équipe unie, soucieuse de l'intérêt général, au profit d'une action réfléchie, juste, et territorialement équilibrée.

Depuis, notre équipe n'a eu de cesse de substituer une politique claire et volontariste au service des citoyens, marquée par le rétablissement des comptes publics, la réalisation d'équipements structurants, et la mise en œuvre, en lien étroit avec les acteurs du monde associatif, social et économique et les personnels municipaux, d'actions destinées à renforcer le lien social.

Au prix d'un travail quotidien, caractérisé par une concertation régulière avec la population et un effort continu de réorganisation administrative, notre commune a su faire face aux défis auxquels elle est désormais confrontée : désengagement financier de l'État, réformes mal préparées, transfert

de compétences aux groupements intercommunaux, effet de seuil induit par l'essor démographique et la transformation, qu'on le veuille ou non, d'une commune autrefois rurale en quartier périphérique de la métropole genevoise. Avec votre soutien, les années qui viennent devront permettre de continuer à progresser malgré les contraintes, qu'il s'agisse des conséquences parfois complexes du Plan local d'urbanisme voté en 2011 ou de la taille insuffisante – ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme – du groupement scolaire de Villard-Tacon.

Comme pour la nouvelle gendarmerie, la nouvelle crèche publique, le nouveau centre de secours, le nouveau local associatif, les Ornésiennes et les Ornésiens peuvent compter sur notre détermination pour favoriser l'acquisition prochaine d'un tènement destiné à accueillir une troisième école.

Les membres de la liste «Ornex demain»



► Liste OUI: La vérité alternative (2) appliquée à l'urbanisme

OUI, Mesdames, Messieurs, après les finances (mars 2017), c'est aussi l'article sur le projet Charbonnières qu'il vous faut maintenant décoder. Cet article n'éclaire rien étant volontairement très incomplet et d'un ton emporté inapproprié. Les attaques sont stériles, elles s'adressent au passé et n'améliorent pas le projet en cours. C'était une équipe, la commission Urbanisme, enrichie de citoyen(ne)s volontaires, qui avait élaboré le projet initial sur la totalité de la parcelle, le corridor écologique «sud» n'étant pas noté au Scot (Schéma de cohérence et d'organisation territoriale), document de référence pour l'urbanisme.

La vérité sur le projet Charbonnières, c'est :

Un projet non partagé : la réunion publique limitée aux riverains, mal préparée par le cabinet d'urbanisme, a été pathétique ; l'information en Conseil municipal, plusieurs fois demandée, a été faite une fois le permis de construire accordé.

Un projet mal travaillé : le nombre de logements est imposé et proportionnel à la surface. S'il y en a moins, c'est que la surface prise en compte est plus petite ; notre maire ne sait pas compter, la hauteur des immeubles sera identique ; l'allée dédiée à la mobilité douce croise les sorties de parking (attention aux enfants), qui de plus devront contourner la gendarmerie pour se rendre à l'école pourtant toute proche ; pourquoi une gendarmerie (service publique) cachée devant une école plutôt qu'en bordure de RD1005 ?

Un projet mal négocié : par la commune qui devra financer de nombreux travaux d'accès (en l'absence de la taxe d'aménagement) ; par la CCPG qui a préféré le financement de ses infrastructures à celles d'Ornex ; une commune faible. En accordant l'autorisation de vente avant la délivrance du PC, c'est un mauvais signal envoyé aux promoteurs. Pourquoi cette précipitation ? Qui gagne quoi ?

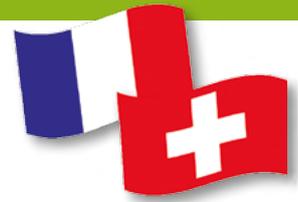
Le projet validé par la municipalité n'apporte pas de valeur ajoutée à Ornex (pas un m² d'espace public) sur ce terrain idéalement situé pour devenir un cœur de village. Au lieu de cet article polémiste, pourquoi ne pas communiquer le rendu (prévu au printemps 2017) de l'étude sur ce corridor écologique comme indiqué page 7. Une association locale* a déposé un recours. Contactez-la pour en savoir plus.

À l'heure où la France a renouvelé ses pratiques politiques pour des pratiques dépassant les idéologies, nous trouvons regrettable qu'au niveau communal, plus près des habitants et pas difficile à gérer, la vérité soit manipulée. Alors pour la seconde fois, M. le Maire désormais plus d'éthique et de vérité dans vos pratiques ?

Les élus de l'opposition :

Jacques Mercier, Christa Folger, Jacques-Antoine Duret, Bruno Leray, Joëlle Dazin, Dominique Ganne.

* www.asepho.org



► Vous êtes frontaliers ?

En participant au recensement organisé par la CCPG et le Pôle métropolitain genevois, vous contribuerez à l'amélioration de votre quotidien dans votre commune de résidence.

Pourquoi ?

Depuis 1973, le canton de Genève reverse annuellement le tiers de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Les fonds frontaliers servent à financer les bus, les tramways, les équipements et espaces publics, les écoles, les crèches, les activités sportives et culturelles.

Comment ?

Il convient de vous faire recenser pour informer le Pôle métropolitain genevois que vous êtes frontalier. Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Si vous êtes détenteur de la nationalité suisse et travaillez dans le canton de Genève, si vous êtes titulaire d'un permis G, vous pouvez mettre à jour votre adresse sur le site : ge.ch/population.

Plus d'infos sur : ge.ch/population et demain.ge.ch/impot-source/ qui-est-soumis-impot-source.

► L'eau : une ressource à préserver

L'hiver et le début du printemps ont été particulièrement secs dans le département de l'Ain. Un arrêté préfectoral a déclaré la situation de vigilance sécheresse. Cette situation ne se traduit pas, à ce stade, par des restrictions particulières sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource. Sont particulièrement concernés les propriétaires de jardins et de piscines, spécifiquement invités à bâcher leur piscine en dehors des périodes d'utilisation. Les propriétaires de voitures sont invités quant à eux à utiliser de préférence les stations de lavage automatiques.



► Déchets et tri sélectif : appel au civisme

De plus en plus de déchets sauvages, de dépôts illicites à côté des poubelles ou dans les poubelles publiques sont constatés. La commune fait appel au civisme de tous pour réduire ces déchets et respecter l'environnement. Le tri sélectif permet de réduire de moitié vos quantités de déchets et de réduire ainsi les dépôts payants de vos poubelles ménagères.

Dans le Pays de Gex, il s'effectue comme suit :

- **le bleu**, pour les bouteilles et flacons en plastique et les emballages en aluminium ;
- **le vert**, pour les bouteilles et les bocaux en verre ;
- **le jaune**, pour le papier, les cartonnettes et les briques alimentaires.

► Appel à bénévoles - Association SAVE

L'association SAVE a mis en place un dispositif d'aide aux devoirs tous les mardis soirs de 17h15 à 18h15 dans le local communal associatif situé avenue de Vessy. Il s'adresse à des enfants scolarisés du CP au CM2. Cette année, quatre résidents des Berges du Lion accueillent également trois enfants pour les aider à faire leurs devoirs. **SAVE recherche activement des bénévoles pour maintenir l'aide aux devoirs du mardi soir et encadrer les neuf enfants inscrits.**

► Les volontaires peuvent :

- se présenter directement le mardi soir à partir de 17h au local situé 789 avenue de Vessy, bâtiment 5, à Ornex
- ou contacter **Laetitia Douilliez** au **06 46 34 29 10** ou par mail **asso.save@free.fr**.

► Des paniers formidables et bio !



Tous les vendredis, de mai à décembre, est proposée une distribution de paniers bio ! Légumes et œufs frais, volailles, fruits de saison, tous les aliments distribués sont issus de l'agriculture biologique, avec une traçabilité 100% garantie et un prix équitable. **Par votre abonnement, faites le choix de soutenir les circuits courts de la petite agriculture paysanne diversifiée.** Deux lieux de distributions sont à votre disposition : à Ornex, à l'école des Bois (distribution participative) et à au technoparc de Saint-Genis-Pouilly (point dépôt en libre-service).

► Plus d'infos sur le site **www.paniersformidables.bio**. Pour les légumes, les œufs les volailles, contactez **lespaniersdemathieu@gmail.com** et pour les fruits **lespaniersdececile@gmail.com**.

► Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} sept. au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle (entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre) pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site **mesdemarches.agriculture.gouv.fr**.

► En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : **assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr** ou par téléphone **01 49 55 82 22**.



► La ZAC Ferney-Genève Innovation : des projets en mouvement

Durant le premier trimestre 2017, la Société publique locale (SPL) Territoire d'innovation a engagé les premiers travaux de préparation du futur quartier de la ZAC. Retour sur ce projet d'envergure.

Premières étapes

La Zone d'aménagement concertée (ZAC) Ferney-Genève Innovation est un programme dédié au logement, aux activités (commerces, bureaux, artisanat) et aux équipements publics (crèche, groupe scolaire, équipements sportifs, parkings mutualisés). Les travaux ont commencé en février 2017 pour préparer le site du secteur Paimbœuf et se poursuivront en juin 2017 par la mise en place des réseaux (voirie et réseau de chaleur) pour le futur quartier d'habitation.

Les choix à venir

La requalification de la zone d'activité commerciale et artisanale de la Poterie sera amorcée dans les prochains mois. Dès septembre 2017, le choix de l'opérateur en charge du développement du pôle commercial sera défini, parachevant une consultation lancée le 30 septembre 2016. Il aura la charge de restructurer



© EURA architectes

et étendre le pôle commercial de la Poterie. Ce futur espace commercial, de services et de loisirs comprendra notamment des lieux de restauration, un cinéma multiplexe et un espace dédié à la culture, et plus de 1 500 places de stationnement. En complément, un pôle artisanal est également prévu. Cette zone permettra de revitaliser ce secteur et d'offrir aux habitants du Pays de Gex de nouveaux espaces commerciaux et artisanaux pourvoyeurs d'emplois.



© EURA architectes

La SPL Terrinov a été missionnée par la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) pour développer la ZAC sur les quartiers de Paimbœuf, Très-la-Grange et la Poterie. La CCPG est actionnaire à hauteur de 65 % de la SPL, les 35 % restants étant répartis à parts égales entre le département de l'Ain et les communes de Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Divonne-les-Bains, Gex et Saint-Genis-Pouilly. Ce projet urbain s'inscrit dans le cadre du projet économique du Grand Genève appelé « Cercle de l'Innovation ».

La maison du projet de la ZAC Ferney-Genève Innovation est ouverte depuis le 6 avril dans les locaux situés à côté du Cinéma Voltaire. Ce lieu d'accueil et d'échanges est ouvert au public pour l'informer sur cette grande opération d'aménagement. Des permanences sont ouvertes sur rendez-vous les premiers mercredis de chaque mois, de 17h à 19h.

Infos : **04 50 56 81 80** et www.terrinnov-spl.fr.

MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin).

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS **04 50 40 66 84**

Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Services sociaux

• **ASSISTANTE SOCIALE**

(DGAS) sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• **CAF DE L'AIN**

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly** : **04 50 42 09 41**

• **Versonnex** : **04 50 42 74 74**

Horaires d'ouverture d'été (de mars à octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h55 et de 13h30 à 17h55 ; le samedi de 8h30 à 16h50 ; le dimanche de 9h à 11h50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : **04 50 20 65 86**

• **Collecte :**

AGCR - St-Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : **04 50 42 40 35**

Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

Multi-accueil

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire

04 50 56 50 87

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

04 50 40 08 46

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38

Médical et paramédical sur la commune

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 42 41

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève

04 50 40 10 40

• **DENTISTES**

D^r Merchad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• **OSTÉOPATHE**

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• **ÉTIOPATHE**

Charlène Lacroix - Les Arcades

04 50 40 65 73

• **PODOLOGUE-PÉDICURE**

Mireille Fradin-Bonnebault

244, rue du Docteur-Durand

04 50 40 45 78

• **PSYCHOLOGUES**

Michelle Jourdan

Natalya Slobodina-Demunck

06 85 14 98 29

06 68 15 88 99

• **PHARMACIE**

D^r Sophie Delorme Duret

04 50 40 53 86

• **PHARMACIE DE GARDE**

3237

• **INFIRMIÈRES**

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

04 50 99 95 45

Permanences : du lundi au samedi de 14h à 15h.

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

05/12/2016 : Sabrina, Laïla SAXOD

14/03/2017 : Nayla KSIB RUSSIER

07/04/2017 : Kanela, Batyah LOTTER

20/04/2017 : Eléa GINEL

30/04/2017 : Maïna Laurène PEILLON

03/05/2017 : Karim Medhi HIDARA

Toutes nos félicitations aux mariés

13/05/2017 : Andrew SHAW et Beverley CONWAY

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

02/04/2017 : Jean, Gaston BOUVRY

04/04/2017 : Verena, Henrietta BANNWART

30/04/2017 : Yvonne, Joséphine LAFAVERGES, épouse BLANC

★ Pleins feux sur le patrimoine

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017

Chœur de gospel, soirée guinguette avec repas traditionnel gessien, visite de l'église, rallye à bicyclette sont au menu des Journées du patrimoine.

Samedi 16 septembre

- 16h à 17h : visite de l'église Saint-Brice par l'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO)
- 18h : concert dans l'église par le groupe Good News Gospel
- 19h : soirée guinguette, buvette et repas gessien par les pompiers d'Ornex et desserts traditionnels du club Loisirs d'Automne.

Dimanche 17 septembre

La troisième édition du rallye découverte « À bicyclette avec plumette ! », co-organisée par les communes du SIVOM et l'Office du tourisme du Pays de Voltaire, aura lieu entre 10h et 16h (départ possible entre 10h et



12h). L'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO) proposera une visite guidée gratuite du Vieil Ornex. Départ à 15h place de l'Église à Ornex pour une durée de deux heures. À 16h, les participants sont invités à un goûter et un tirage sera organisé. Le gagnant remportera un vélo.

► Inauguration des modules de street workout

Samedi 2 septembre 2017, à partir de 14h, terrain de BMX

L'inauguration des modules de street workout installés à la mi-juillet à côté du terrain de BMX sera rythmée par une démonstration des jeunes Ornésiens amateurs de ce sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation.

► Rentrée scolaire

Lundi 4 septembre 2017, école des Bois et école de Villard

C'est le grand jour, c'est la rentrée : parents et enfants seront accueillis avec le café et les croissants offerts par la municipalité à partir de 8h30.



► Inauguration des jardins familiaux
Vendredi 22 septembre 2017, 18h

Les plantations ont poussé, les jardiniers se sont aguerris, il est temps d'inaugurer officiellement les jardins familiaux. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

► Accueil des nouveaux arrivants sur la commune
Jeudi 5 octobre 2017, 19h, salle du Conseil municipal

Le maire et les conseillers municipaux auront le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants.

Plusieurs associations ornésiennes présenteront leurs activités.

► Fête de l'automne
Samedi 14 octobre 2017, salle René-Lavergne

Participez au concours de légumes en folie (sculptures sur légumes). De nombreux lots à gagner. Concours de dessins et animations pour les enfants de 14h à 18h.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Evelyne Hussenstein, mairie de Ferney-Voltaire, association SAVE, Pôle métropolitain du Genevois français.

Crédit photographique :

Mairie d'Ornex, Lou Jacquemet, Jean-Jacques Bauswein, Ahmed Bellah, Philippe Quaglia, EURA architectes.

Responsables de publication :

- **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire, et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.
- **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint, et Mélissa GAY.